

## Parce qu'une relation de confiance ne peut s'improviser, l'association Parrainage 33 :

- Met en oeuvre les liens de parrainage en Gironde avec un souci de proximité géographique afin de faciliter les rencontres ;
- Organise le recrutement des parrains/marraines : rencontres avec des membres de l'association et un entretien avec un psychologue ;
- Met en place une convention pour formaliser le lien de parrainage entre tous, en fonction des besoins et des attentes de chacun ;
- S'attache à accompagner chaque parrainage durant tout son déroulement en étant attentif aux questions et aux difficultés de chacun, afin que le parrainage puisse se prolonger dans la durée ;
- Est présente pour les parents afin de les soutenir dans leur rôle auprès de leur enfant ;
- Organise des temps d'échange et de convivialité entre les différents membres de l'association

## Vous souhaitez en savoir plus ?

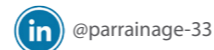
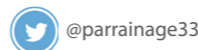
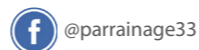
✉ contact@parrainage33.com

☎ 06 95 01 68 21

🌐 www.parrainage33.com

Bureau :

2 rue Sicard - 1<sup>er</sup> étage  
33 000 Bordeaux



crédits photos : France Parrainages



L'association de parrainage  
de proximité en Gironde

UN PARRAIN/ UNE MARRAINE  
DE COEUR ACCOMPAGNE UN ENFANT  
EN GIRONDE ET L'AIDE A GRANDIR



## Vous êtes un enfant/un jeune



### Le parrainage de proximité ?

- C'est un lien privilégié sur la durée avec un adulte bénévole ;
- C'est un proche géographique qui devient un proche affectif ;
- C'est la découverte d'un nouvel environnement, la découverte de nouvelles activités, le partage de moments privilégiés avec un adulte.

### Qui peut être filleul(e) ?

Des enfants et des jeunes de 3 à 18 ans :

- Vivant dans leur famille ;
- Et/ou suivis par un service social ;
- Et/ou vivant en institution.

« Avec mon parrain, je fais des jeux de société, du vélo. Parfois il m'aide à faire mes exercices de maths. On est même partis en camping cet été ! »

Mailly, 8 ans  
parrainé par Rodrigue et Virginie



## Vous êtes un(e) futur(e) parrain/marraine de coeur

### Le parrainage de proximité ?

- C'est accueillir bénévolement un enfant ou un jeune, pendant des weekends et/ou des vacances ;
- C'est participer à son épanouissement ;
- C'est un acte de solidarité, de transmission et d'échanges intergénérationnels.

### Qui peut être parrain/marraine ?

- Une personne célibataire ou en couple ;
- Avec ou sans enfant ;
- Actif ou retraité.

### Et en pratique ?

- Après validation de votre candidature, l'association vous met en relation avec un enfant ou un jeune ;
- Ensemble, vous organisez vos rencontres ;
- Tout au long du parrainage, notre équipe vous accompagne en vous apportant écoute et conseils.

« Je suis marraine depuis 3 ans. J'étais impatiente de partager du temps avec un enfant près de chez moi, d'être utile et de nouer une vraie relation de confiance avec lui. »

Mairie-Astrid, 32 ans  
marraine de Fatima, 8 ans



## Vous êtes un parent



### Le parrainage de proximité ?

- C'est permettre à son enfant de développer son réseau de sociabilité, de s'appuyer sur d'autres personnes pour développer de nouvelles compétences ;
- C'est donner la chance à son enfant de s'ouvrir au monde en lui permettant de découvrir de nouveaux horizons ;
- C'est un soutien et un relais auprès d'autres adultes de confiance.

### Pour quelles familles ?

- Des familles fragilisées par des difficultés sociales, familiales et/ou éducatives.

« Mon fils est très content d'aller chez sa marraine, avec qui il découvre des activités différentes de celles qu'on fait à la maison. Cela me permet de souffler, de prendre du temps pour moi. »

Bernard, 66 ans

